



Litiges sur droits de garde

Par **shamila**, le **21/08/2009** à **21:33**

bonjour,rrnJ'ai un fils de presque 4 ans.rnsa mere et moi sommes separés (hors mariage)rnelle a obtenu la garde alternée de mon fils, a savoir que j'ai un droit de visite et d
hebergement 1 week end sur 2 et la moitié des vacances scolaires ainsi que le droit d'exercer
mon autorité parentale.rnentre les periodes de garde, elle refuse que j'aie des contacts avec
mon fils.je ne peux donc pas l'appeler.elle me dit que je n'ai aucun droit sur lui.rnrnQuels sont
mes recours car j'aimerais avoir plus de contacts avec lui.et est il vrai que je n'ai plus de droit
sur lui?rrnmerci pour votre réponse